

UN CHEF DE CHŒUR PASSIONNÉ

Christophe DUHAMEL



Chef de chœur possédant une formation musicale complète acquise au Conservatoire National de Région de LILLE dans les années 80. Il a participé aux Master Class de direction chorale de LUXEMBOURG dans les années 90. Depuis 2002, en plus d'animer de nombreux stages de semaines ou de week-ends chantants, il forme également des chefs de chœurs.

Il a, à son actif, l'enregistrement de plusieurs disques avec des chœurs et un orchestre. Il a été invité, en France ou dans les pays francophones, pour présider des jurys de concours chorals ou pour participer à des créations musicales. Il est aussi à l'aise dans le répertoire moderne (qu'il harmonise pour chœurs depuis 40 ans) que dans celui de la musique sacrée.

Il vous fera découvrir les pages musicales programmées et vous donnera des conseils de technique vocale, avec l'humour et l'exigence artistique qui le caractérisent.

UN CADRE UNIQUE

Le Village Vacances L'OUSTAL (Village 3* de la Fédération CAP France) à Salles-la-Source sera le lieu de séjour de notre stage musical. Vous y découvrirez une ambiance conviviale et authentique, au cœur de la nature du vallon de Conques-Marcillac.

C'est dans le cadre merveilleux de l'Abbatiale Ste Foy de Conques que nous donnerons le concert de restitution de la semaine chantante.



FRAIS D'INSCRIPTION

<u>Formule</u>	<u>Tarif</u>
A- Stage avec les repas de midi du 18 au 22 mai 2026.	410 € T.T.C.
B- Stage avec les repas et l'hébergement (du 17 mai au soir au 23 mai 2026 après le petit déjeuner). <u>Chambre double ou twin.</u>	853 € T.T.C. (par personne)
C- Stage avec les repas et l'hébergement (du 17 mai au soir au 23 mai 2026 après le petit déjeuner). <u>Chambre individuelle.</u> <i>10 places disponibles</i>	984 € T.T.C.

REGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Un chèque de 150 € d'acompte accompagnera le formulaire de demande d'inscription. Ce chèque sera encaissé à réception (Chœur & Création s'engageant financièrement pour chacun).

Les inscrits recevront, après le 15 février 2026, un courrier confirmant leur inscription définitive et indiquant les différents versements à effectuer pour le solde.

Le nombre d'inscrits par pupitre étant limité, les demandes d'inscription seront traitées par ordre d'arrivée. Dans le cas du dépassement de l'effectif, les choristes qui ne pourraient être inscrits se verront retourner leur chèque d'acompte.

En cas de désistement (quel qu'en soit le motif) : le remboursement sera intégral jusqu'à l'envoi du matériel de préparation (partitions et fichiers mp3). A partir du 15 mars 2026 et jusqu'au 16 mai 2026, l'acompte initial de 150 € sera retenu.

CALENDRIER

Jusqu'au 15/02/2026	<i>Demande d'inscription</i>
Mi-mars 2026	<i>Envoi du matériel de préparation du stage (partitions, fichiers mp3).</i>

CHŒUR & CREATION

présente

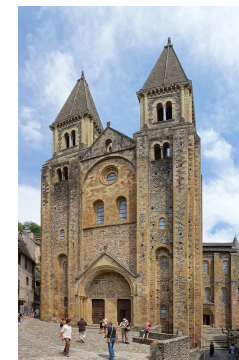
Semaine Chantante « Musique Vocale Sacrée en Pays de CONQUES »

du 17 au 23 mai 2026
à SALLES-LA-SOURCE (12)

Au programme :

**Messe pour Quatre Voix
de William BYRD
(1540-1623)**

(et divers motets à 4 voix mixtes)



**Direction artistique :
Christophe DUHAMEL**

Ouverture de la semaine chantante :

Dimanche 17 mai 2026 à 16h

Clôture de la semaine :

Samedi 23 mai 2026 à 9h

Concert de restitution du stage :

Vendredi 22 mai 2026 à 16h

Dans le cadre prestigieux de l'Abbatiale Ste Foy de Conques

UNE PRÉPARATION INDIVIDUELLE AU STAGE

Selon une méthode éprouvée, tous les inscrits recevront, 2 mois avant la semaine chantante, les partitions au programme par La Poste et les fichiers de travail mp3 par voie électronique. Ceci permettra à chacun (connaissant ou non la musique) d'effectuer l'indispensable premier travail d'écoute des œuvres, et évitera, lors du stage, les affres d'un déchiffrage fastidieux. De plus, ce système permet une production finale de meilleure qualité, lors de la restitution musicale de fin de stage.

UNE AMBIANCE UNIQUE

Même si vous n'avez jamais chanté en chorale, vous pouvez participer à la Semaine Chantante. C'est peut-être l'occasion de découvrir un nouveau loisir, dans une ambiance musicale chaleureuse, telle que notre chef de chœur sait la créer.

Chœur & Création accepte les **Chèques Vacances (ANCV)** pour le paiement des inscriptions à ses stages.

Note : uniquement la version « coupons papier », et non les titres ANCV dématérialisés. Merci de votre compréhension.

L'envoi de la fiche d'inscription se fait à :

CHŒUR & CRÉATION

18 avenue de la Mairie

43000 ESPALY-SAINT-MARCEL

Pour tout renseignement complémentaire :

Tél : 04.71.00.68.26. - choeur.creation@laposte.net

**Vous pouvez télécharger la plaquette de présentation de la
semaine chantante sur notre site :**

www.choeur-et-creation.fr

Selon la « Loi Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, et dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), toute personne figurant dans nos fichiers dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des renseignements qui la concernent en écrivant à :

CHŒUR & CRÉATION

18 avenue de la Mairie F – 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL

Tél. : 04.71.00.68.26. choeur.creation@laposte.net

N° déclarant CNIL : 1697616

SIRET : 44002451100048 - APE : 5920Z - TVA : FR60440024511

DÉROULEMENT DU STAGE

Le stage se déroulera au village-vacances L'OUSTAL de Salles-la-Source.

Les répétitions seront organisées selon l'emploi du temps suivant :

-9h à 12h : Échauffements vocaux et répétition

-16h à 19h : Répétition.

Prestations : salle de bain et toilettes dans chaque chambre, draps et linge de toilette fournis. Accès à la piscine chauffée (selon les conditions climatiques du moment) en dehors des heures de répétition.

Au restaurant : cuisine régionale et gourmande, basée majoritairement sur des approvisionnements en circuit court. Vin à discrétion à table.



Le village-vacances L'Oustal Pont-les-Bains de Salles-la-Source.

LE RÉPERTOIRE

William BYRD, compositeur anglais de la Renaissance tardive, au fil de sa longue vie, a été le symbole vivant de l'évolution de la musique vocale de l'époque vers les prémices de la période baroque. Symbolique de l'école anglaise de la fin du XVIème et du début du XVIIème siècle, la musique vocale de Byrd est particulièrement équilibrée et ses polyphonies sont d'une richesse et d'une esthétique rares.

En plus de la Messe pour quatre voix de 1592, le stage permettra l'étude complémentaire de quelques motets du compositeur anglais.

Le nombre de participants à la semaine chantante est limité à 60 sous réserve d'équilibre entre les registres.

**DATE LIMITE DE DEMANDE
D'INSCRIPTION :**

15 février 2026

SEMAINE « MUSIQUE VOCALE SACRÉE EN PAYS DE CONQUES »

FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TÉLÉPHONE : / / / /

E-MAIL :

(l'adresse électronique est obligatoire pour l'envoi des fichiers de travail au format MP3)

OUI, je souhaite m'inscrire à la Semaine « Musique Vocale Sacrée en Pays de Conques » organisée par CHŒUR & CRÉATION, à Salle-la-Source (12) du dimanche 17 mai au samedi 23 mai 2026 et je choisis :

Formule A – 410 €

Formule B – 853 €

Formule C – 984 €

(Voir le détail des formules proposées dans le tableau de la rubrique FRAIS D'INSCRIPTION)

Et je joins mon chèque d'acompte de 150 € à l'ordre de Chœur & Création.

Mon âge :

J'ai 18 ans et plus

J'ai moins de 18 ans, adulte responsable :

Mon pupitre :

Soprano

Alto

Ténor

Basse

Covoiturage : j'accepte que mon numéro de téléphone soit donné à d'autres choristes inscrits afin d'envisager un covoiturage pour se rendre au stage. La liste comportera les nom, localité et téléphone des choristes volontaires et ne sera diffusée qu'à eux :

OUI

NON

Signature (l'adulte responsable pour les moins de 18 ans) :

Par ma signature, j'accepte que d'éventuelles photographies soient prises lors du stage, sur lesquelles je suis susceptible de figurer, et j'autorise Chœur & Création à exploiter une photo de groupe, sur laquelle je figurerais, à des fins de promotion de futurs stages ou de restitution musicale de ceux-ci. Par ma signature j'accepte également que des vidéos soient réalisées durant le stage ou le concert de clôture. Par ma signature j'atteste enfin avoir pris connaissance des éventuelles conséquences financières d'un désistement.